

favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes en agglomération nantaise



Edit de Nantes
Habitat Jeunes



SOMMAIRE

- P.3 Le mot du Président
- P.5 Édité de Nantes Habitat Jeunes
- P.8 La démarche Qualité
- P.12 Les missions
- P.14 Passerelle Logement
- P.16 Des pôles d'activités
- P.18 Accompagnement et prévention
- P.22 L'accompagnement personnalisé
- P.24 Le logement
- P.26 Les chiffres clés de l'association
- P.27 3 pôles et un service dédié



LE MOT DU PRÉSIDENT



Cette année, de nombreux dossiers et des chantiers chronophages ont accru la charge de travail et tendu la situation en termes de gestion et d'organisation. Nous avons ainsi décidé de reporter l'A.G. en septembre, pour mieux la préparer. Ce changement a valeur de test, que nous pourrions envisager de pérenniser.

Il y a un an, nous étions incertains sur la situation du projet Bréa, l'occupation par des migrants, si elle se prolongeait pouvait nous mettre en grande difficulté. Avec détermination, nous avons su montrer à la Ville notre capacité à être fiables, pragmatiques et responsables. Les aspects financiers et techniques ont été négociés pour sortir de l'impasse, le chantier avance depuis janvier. Reste à tenir le calendrier pour que cet équipement devienne le nouveau « vaisseau amiral », confortant notre projet de développement à l'horizon de décembre 2020.

Pour renforcer notre projet associatif et réussir la transition, nous avons de bons atouts et perspectives :

Un projet de développement

Mis en œuvre depuis 2016, il a été conforté par des orientations fortes du C.A. de déc. 2018, où nous affirmions la volonté de renforcer notre présence et les réponses que nous pouvions apporter aux jeunes sur le territoire.

Les ouvertures des sites Quai 37, Jules Verne et Héol ont été le 1er acte. Le 2e est en cours, avec le déménagement à Bréa fixé fin 2020 et l'engagement de La Chapelle-sur-Erdre à réaliser une résidence de 45 logements en partenariat avec LNH, à l'horizon 2022.

Un 3^e acte reste à écrire autour de la mise en œuvre du PLH de Nantes Métropole, qui a confirmé le besoin de création de 400 logements Jeunes Actifs et 700 logements étudiants dans les 5 ans. Le partenariat avec Adelis et les analyses de l'évaluation de la gestion commune de la demande nous permettent de nous positionner comme acteurs de la réalisation et de la gestion de ces logements, en lieu et place d'opérateurs privés. Nos valeurs, compétences, spécificités et expertise concernant le logement temporaire et l'accompagnement des jeunes doivent nous permettre de participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques et de mener ce projet d'émancipation de la jeunesse qui est le nôtre, illustré par notre slogan : « Bien plus qu'un logement ».

Nous attendons que la Métropole et ses communes renforcent nos capacités d'accueil de jeunes dans des résidences bénéficiant d'un accompagnement social de qualité et que la Métropole s'en remette moins aux opérateurs privés : la question du logement des jeunes au moment de leur émancipation est cruciale.

Faire évoluer et renforcer une organisation déjà forte

Tous les ans, nous constatons les motivations et l'engagement des équipes professionnelles, pilotées par une équipe de direction solide. Afin de conforter cette situation, il est important de maintenir la qualité du dialogue social ainsi que les conditions de travail et de rémunération des salariés. Cette équipe est soutenue par un C.A. présent et dynamique qui sait se renouveler régulièrement.

>>

LE MOT DU PRÉSIDENT (SUITE)

Le partenariat avec Adelis mené autour de la gestion commune de la demande de logement montre tout son intérêt en offrant un portail unique pour les jeunes en recherche de logement au sein de nos résidences. Après un an, l'évaluation réalisée prouve la réussite de cette nouvelle organisation et son appropriation par tous, même si des points restent à travailler.

Conforçons maintenant ce travail, notamment avec le choix en cours de notre système commun d'information et celui à venir de l'accompagnement. Ces chantiers vont interroger et conforter nos modes de savoir-faire. Nos pratiques respectives vont, bien sûr, devoir évoluer tout en respectant l'identité de nos deux organisations.

Mais soyons également prêts à anticiper les changements d'organisation liés au développement de nouvelles structures, à la mise en place des pôles territoriaux et à la mutualisation interne de certains services. Pensons à prévenir, à moyen terme, les changements de personnes tant au niveau des instances de l'association (CA-Bureau) qu'à celui des équipes de direction. C'est ce que l'audit organisationnel mis en place début 2019 devra nous apporter : des objectifs et un plan d'action efficace au service du projet.

La démarche Qualité au cœur du projet

Elle nous sert d'outil de pilotage stratégique depuis plusieurs années. Partager cette dynamique avec l'équipe, co-construire et co-animer cette démarche met en lumière le dynamisme et la capacité d'innovation de notre association. Les outils de communication le prouvent, tels que l'In'Edit, la lettre mensuelle, le Café des Idées et les groupes de travail existants.

Être prêts pour le futur, c'est aussi s'engager fermement dans la démarche de RSO afin de mieux prendre en compte la place des jeunes dans la mise en œuvre des projets et la gouvernance de notre organisation. C'est aussi réfléchir à notre

responsabilité face aux enjeux de l'avenir de la planète et avoir conscience des risques qui peuvent peser sur nous.

Dans ce cadre, soulignons l'enjeu particulier lié à Passerelle Logement dans la nouvelle organisation du FSL de Nantes Métropole et des politiques du « Logement d' Abord ». Face aux évolutions qui se profilent, faisons entendre notre voix ; nous sommes prêts à la discussion, nos équipes ont déjà envisagé les évolutions nécessaires notamment en matière de transition énergétique et de médiation numérique. Cependant, les besoins d'information et d'accompagnement des jeunes sur les questions d'accès ou de maintien dans le logement restent forts, comme le prouvent 6 756 demandes d'informations recensées en 2018 et 733 nouveaux jeunes accueillis. Gageons qu'à terme nous pourrions continuer à remplir cette mission dans les meilleures conditions.

La communication est aussi un enjeu important. Les outils existants (nouveau site internet, In'Edit, etc.), sont insuffisants pour montrer ce qui est réalisé au quotidien par les équipes : redoublons d'effort sur cette dimension en apportant une attention et des moyens complémentaires.

Concernant l'URHAJ, le départ de Samuel MAINGUET et l'arrivée d'un nouveau délégué régional, les négociations en cours avec la région Pays de la Loire et Action Logement, vont avoir de forts impacts sur l'avenir du réseau. Nous continuerons à être présents dans les différentes instances et groupes de travail pour assurer un soutien et contribuer au projet Habitat Jeunes.

Merci aux administrateurs, directions, équipes professionnelles pour leur implication et leur engagement au service de notre projet, ainsi que les associations, partenaires, institutions et collectivités qui le soutiennent quotidiennement.

Guy BORE
Président

ÉDIT DE NANTES HABITAT JEUNES



Une association reconnue d'utilité publique

Créée en 1931, adhérente de l'Union Nationale et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (UNHA) et URHAJ Pays de la Loire), elle accueille chaque année dans ses résidences et services :

- Plus de **1 500 jeunes de 16 à 30 ans**, seuls ou en couple,
- De **toutes origines** géographiques ou sociales,
- Aux **statuts divers** (jeunes travailleurs, apprentis, stagiaires en formation, demandeurs d'emploi...) ayant une problématique commune : la mobilité,
- **À la recherche d'une solution souple de logement** temporaire.

Ses domaines d'action

Ils s'exercent dans des lieux de vie où la mixité sociale prédomine, en offrant lien social, dynamisme et services personnalisés. L'objectif premier est la socialisation des jeunes.

Le logement : les résidences Habitat Jeunes, soit une gamme de **526 logements**, du T1 au T1 bis permettent d'accueillir en permanence environ **410 jeunes**. Ces logements sont tous meublés et **conventionnés APL**. Le taux d'occupation est proche de 100%.

Passerelle Logement gère plus de **140 logements** sur l'agglomération nantaise. Ce service, conventionné par le Fonds Solidarité Logement géré par Nantes Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017, complète l'offre locative par un accompagnement vers le logement de droit commun, en partenariat avec les bailleurs HLM et privés.

- La culture, les loisirs, le sport : des animations sont proposées par des équipes dédiées et des instances de participation des jeunes, dans des espaces collectifs adaptés.
- L'emploi et la formation : sont soutenus en lien avec les partenaires locaux comme la mission locale, les centres de formation, etc.
- La santé, l'environnement, les conduites à risques sont traités sous l'angle de la prévention.
- L'accompagnement personnalisé est encadré par des travailleurs sociaux pour accompagner certains jeunes en plus grande difficulté.
- L'animation de territoire est favorisée notamment par l'ouverture des équipements à d'autres publics et par des actions partenariales.



Les événements significatifs

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE HÉOL RATTACHÉE À LA RÉSIDENCE OCÉANE DE SAINT-HERBLAIN

La résidence Héol, foyer Soleil rattaché à la résidence Océane de Saint-Herblain, a ouvert ses portes en mars 2018. Propriété d'Habitat 44, composée de 15 logements pouvant accueillir 18 personnes, elle a très rapidement été occupée par des jeunes issus d'Océane. Elle a ainsi accueilli 27 jeunes différents en 2018. Malgré la montée en charge liée à l'ouverture de cette nouvelle résidence, le taux d'occupation du pôle de Saint-Herblain reste très élevé à 99,09 %.

LA GESTION COMMUNE DE LA DEMANDE AVEC ADELIS

Mise en place en novembre 2017, nous avons eu en 2018 une année pleine. Cette nouvelle organisation n'a pas généré de baisse de nos taux d'occupation avec une moyenne de 98,50 % sur l'année. Dans cette phase de lancement, divers ajustements ont dû avoir lieu nécessitant des évolutions de pratiques de nos deux associations. Une évaluation de ce dispositif a été réalisée afin de mesurer l'impact et les adaptations à prévoir en 2019.

Les agréments

L'association Edit de Nantes Habitat Jeunes dispose de plusieurs agréments :

- Reconnaissance d'Utilité Publique : juillet 1937
- Agrément Jeunesse et Education Populaire : juin 2005
- Agrément Ingénierie sociale, financière et technique : décembre 2015
- Agrément Intermédiation locative et gestion locative sociale : 2015
- Agrément Entreprise Solidaire : mars 2012
- Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion : mars 2017

QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION

Dans l'enquête spécifique réalisée par le CAFOC sur des échantillons représentatifs, on note :

- **86%** : plutôt (22%), satisfaits (40%) à très (24%) satisfaits du portail pour la demande.
- **87%** : ont trouvé normal de présenter leur projet "logement" à un professionnel.
- **90%** : plutôt (12%), satisfaits (26%), à très (52%) satisfaits de l'entretien (prise en compte de leur projet).

5817 demandes centralisées

60 commissions

3800 rendez-vous

3682 dossiers présentés en commissions

66% des orientations ont été acceptées

24% ont refusé la proposition de logement



Les projets de développement

BRÉA

Malgré l'occupation des locaux de mars à octobre 2018, nous avons pu continuer à avancer sur la préparation de la mise en œuvre opérationnelle des travaux. Le 21/12/2018, de façon concomitante, nous avons procédé à la vente, à Nantes Métropole Habitat, de nos locaux situés au 7 rue de Gigant et acquis auprès de ce même organisme, les locaux de l'ancien EHPAD Bréa.

QUELQUES CHIFFRES

Surface des locaux : 4 350m²

Lancement des travaux de réhabilitation : 28/01/2019 ; Livraison prévue pour l'été 2020

Transfert d'activité et ouverture de la nouvelle résidence : dernier trimestre 2020

Nombre de logements créés : 94 auxquels viendront se rajouter les 35 logements conservés sur le 5bis et 7 rue de Bréa.

6 salles de réunions, un espace partenaire et des espaces d'animation.

Démarrage des travaux en janvier 2019 ; 20 mois de travaux avec l'intervention de 15 corps de métiers différents.

Coûts prévisionnel des travaux : 6,5 M€ de travaux.

FINANCEMENTS

État /Nantes Métropole	1.364 K€
Région	261 K€
Ville / Nantes Métropole	250 K€
CAF	100 K€
Prêts	3.165 K€
État /Nantes Métropole	1.360 K€

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Après une étude de besoins en 2017 puis une étude de faisabilité finalisée en 2018, le principe de **création d'une nouvelle résidence Habitat Jeunes sur le territoire de La Chapelle-sur-Erdre** a été validé par la municipalité. Ce projet prévu pour 2022 se situe sur une parcelle située à proximité du bourg, intégrée dans un ensemble plus large de logements et de services. LNH est pressenti en qualité de bailleur pour la réalisation de ce projet.



LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'association Édité de Nantes Habitat Jeunes place la Démarche Qualité au cœur de son projet, comme un véritable outil de management stratégique des services, des équipes et du projet.

L'année 2018 a été marquée par un renouvellement des comités de pilotage stratégiques et techniques ainsi que par la mise en œuvre de l'évaluation interne, menée avec la participation de toutes les parties prenantes : salariés, administrateurs, mais aussi résidents et partenaires. Dans ce cadre, a été mise en place une enquête à destination des partenaires diffusée au sein de notre réseau local. Le questionnaire comportait 13 questions regroupées au sein de 5 thématiques (relations partenariales, nos établissements et services, notre accompagnement, nos logements et notre offre de service).

L'amélioration des pratiques s'articulent autour de 6 engagements : **Gouvernance, Accueil, Accompagnement individualisé, Vie collective, Habitat et services, Développement local.**



98%

des partenaires conseilleraient notre association à une personne accompagnée par leur organisme

100%

conseilleraient notre offre de service à une personne de leur entourage

100%

sont satisfaits des horaires d'ouverture au public

80%

trouvent nos procédures d'admission claires et efficaces



Chaque année, la mise en œuvre de la Démarche Qualité se traduit par :

- des audits internes ou croisés au sein du réseau,
- des temps d'échange et de formation,
- la mise en œuvre de plan d'amélioration de la qualité,
- une enquête satisfaction auprès des résidents.

Les instances de la démarche qualité

Différentes instances font vivre la démarche qualité au sein de l'association :

- LE COPIL QUALITÉ STRATÉGIQUE. Il s'est réuni à deux reprises en 2018 afin de faire un point intermédiaire sur l'avancée des travaux et préparer le Café des Idées.
- LE COPIL QUALITÉ TECHNIQUE. Il est chargé de suivre l'avancement des groupes de travail, d'organiser l'audit croisé interne, d'analyser les enquêtes qualité et de préparer le Café des Idées 2018. Il s'est réuni à 8 reprises durant l'année.
- LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES, sous la responsabilité d'un membre du Copil technique, mettent en œuvre les actions décidées. Ils sont composés de salariés de l'association ; l'attention étant portée sur une représentation hétérogène en termes de structures et de métiers. Depuis avril 2018, 5 groupes de travail ont été lancés ou reconduits.



Ils se sont réunis chacun entre 3 et 5 fois autour des thématiques suivantes :

- « **Expression et implication des jeunes** », inscrit au PACQ 2018 vise à mieux prendre en compte les propositions, besoins et attentes des jeunes.
- « **In'Edit** », magazine interne, est diffusé chaque semestre à l'ensemble des salariés, administrateurs, ainsi que dans notre réseau de partenaires.
- **Pack Technique sécurité**, inscrit au PACQ 2018, vise à réduire les risques d'incidents ou d'accidents dans les logements et les établissements.
- **Enquête Passerelle**, a pour objectif de développer un questionnaire à destination des sous-locataires qui répondent aux contraintes et besoins du service.

Résultats des enquêtes satisfaction 2018

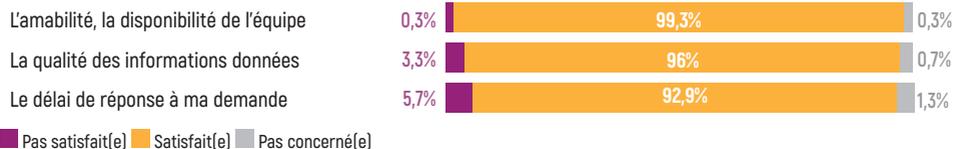
Le questionnaire de satisfaction mis en place début 2016, au sein des établissements de l'URHAJ Pays de la Loire comprend :

- une enquête à l'arrivée des résidents, les questionnant sur le premier contact et l'arrivée,
- une enquête au départ des résidents, les questionnant sur les animations, l'accompagnement personnalisé proposé, le logement, les espaces collectifs, ainsi que leur satisfaction globale.

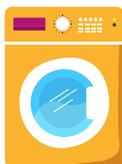
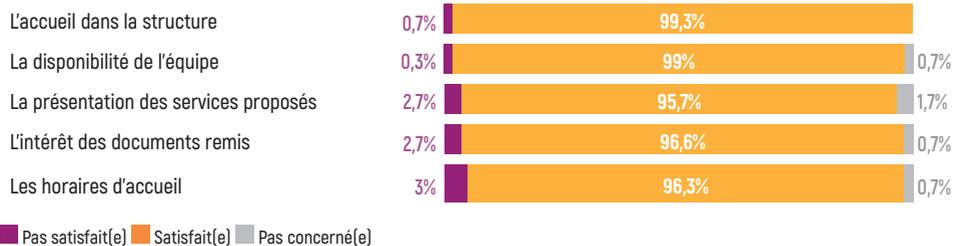
L'enquête Accueil :

Lors du premier contact, tout comme l'arrivée, les résidents sont majoritairement satisfaits de la disponibilité des équipes, de la qualité des informations fournies et de la présentation des services (96 %).

Mon avis sur le premier contact



Mon avis sur mon arrivée





Kadija, 26 ans - T1'

- Pourquoi habiter en résidence Habitat Jeune ?

Habiter en résidence Habitat Jeunes c'est pour moi se sentir en sécurité et aussi s'ouvrir aux autres.

- Quels sont les bénéfices à vivre ?

En vivant dans un Habitat Jeunes, nous bénéficions non seulement d'un accompagnement dans nos démarches administratives, mais aussi pour nos projets personnels. Sans oublier que sur place nous retrouvons un partage socioculturel entre résidents.

- Quels avantages à avoir une équipe sur place disponible ?

C'est important : l'équipe sur place trouve toujours un temps libre pour nous écouter et nous accompagner dans nos projets. Nous bénéficions d'un soutien non seulement moral mais financier également.

- En quoi les animations sont un plus pour toi ?

C'est un plus pour moi car grâce aux animations, j'ai pu découvrir plein de choses que je ne connaissais pas qui ont facilité mon intégration au sein de la société. À travers elles, j'ai pu me faire des tonnes d'amis hyper sympas.

Pour moi l'Habitat Jeunes n'est pas seulement un regroupement de plusieurs inconnus venant de différentes villes ou différents pays, ici nous sommes comme une famille à l'écoute des uns et des autres.



L'enquête Séjour

Le taux de participation reste fort avec 284 réponses représentant 76% des jeunes ayant séjourné dans nos structures.



LES MISSIONS



Ouverture vers l'extérieur, mixité sociale, soutien personnalisé sont autant de valeurs partagées et promues au cœur de ces lieux de vie. En référence à la charte de l'UNHAJ, aux valeurs de l'éducation populaire, le projet associatif décline les missions que nous nous sommes données :

- **Accueillir** des jeunes pour accompagner leur entrée dans la vie active et l'accès au logement autonome,
 - **Apporter** des réponses souples, rapides, diversifiées, économiques et de qualité en matière de logement temporaire,
 - **Développer** une approche globale par la mise en œuvre de services personnalisés (emploi, santé, alimentation, etc.),
 - **Développer** une dynamique collective permettant de favoriser la cohésion de groupe à partir d'animations mettant en œuvre une dynamique de projet,
 - **Encourager et fédérer** des expériences, des analyses et des idées dans des relations de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.
- L'action de l'association s'inscrit dans le champ des politiques publiques de l'Habitat et de la Jeunesse. Elle mobilise ses compétences et son expertise pour faire valoir l'intérêt des jeunes par :
- L'Habitat par le développement d'une **gamme de logements variée** et de qualité, accessible financièrement,
 - Tous les domaines où se forge la **qualification sociale des jeunes** : emploi, formation, mobilité, alimentation, santé, loisirs, culture, sport, etc.

La fréquentation des établissements & services

Au cours de la période 2011 - 2018, **5 451 jeunes** ont été hébergés au sein de nos résidences Habitat Jeunes. Le taux d'occupation des établissements, tout au long de cette période est toujours proche de 100 %.

Dans la même période, Passerelle Logement a accueilli **5 773** jeunes et hébergé **1 462**.

En **2018**, nous avons traité **6 756** demandes et accueilli **733** jeunes. Nous sommes toujours, sur certaines périodes, contraints de refuser de nombreuses demandes par manque de places disponibles.



LA FRÉQUENTATION



EFFECTIFS DES JEUNES HÉBERGÉS CES 4 DERNIÈRES ANNÉES		
	2017	2018
Embarcadère	208	198
Océane	169	167
Grand-Voile Quai 37	238	223
Jules Verne	116	173
TOTAL	731	761

La baisse d'effectif correspond à une hausse de la durée des séjours.

PASSERELLE LOGEMENT		
	2017	2018
Nombre de jeunes accueillis	801	733
Nombre de jeunes/ménages hébergés	219	228

	Résidence Embarcadère	Résidence Océane	Résidence Grand Voile	Résidence Jules Verne	Passerelle Logement
Sexe	46% garçons 54 % filles	65 % garçons 35 % filles	65 % garçons 35 % filles	65 % garçons 35 % filles	55% garçons 45 % filles (dont 17% de couples)
Age moyen	moins de 18 ans : 2 % 18 à 25 ans : 79 % plus de 26 ans : 19 %	-18 ans :4% 18 à 25 ans : 84% + 26 ans : 12 %	- 18 ans : 1,5 % 18 à 25 ans : 72 % + 26 ans : 26,5 %	- 18 ans : 1,5% 18 à 25 ans : 74% + 26 ans : 24,5 %	-21 ans : 44 % 22 à 25 ans : 44 % + 25 ans : 12 %
Statut socio prof.	Form. Prof : 56 % Salariés : 39% D.E* : 5 %	Form. Prof 48 % Salariés 31 % D.E. 1 %	F° prof : 49 % Salarié : 41 % DE : 10 %	F° prof : 59,5 % Salarié : 32 % DE : 8,5%	Form. Prof 17% Salariés 34 % D.E. 40 %

*Demandeurs d'emploi



PASSERELLE LOGEMENT

Élément d'une politique globale de l'association dans la prise en compte de la problématique logement des jeunes, Passerelle Logement vient, par les actions qu'il mène, renforcer la mission éducative et préventive d'Édit de Nantes Habitat Jeunes sur l'agglomération nantaise. Les actions de Passerelle Logement sont soutenues dans le cadre de conventions contractualisées avec l'État et Nantes Métropole au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Passerelle Logement assure deux missions transversales

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT des 18 à 30 ans dans leur recherche de logement.

Objectif : permettre aux jeunes d'accéder à un logement autonome et de s'y maintenir. Ce service est amené à recevoir tous les jeunes en recherche de logement ou en questionnement sur ce sujet, étant en capacité de participer à des temps collectifs ou individuels : **733 jeunes** accueillis dans ce cadre en 2018.

À l'issue de temps collectifs hebdomadaires et en fonction des besoins, diverses possibilités sont offertes :

- ➔ **Aide à l'accès direct à un logement** (atelier de recherche de logement, appui HLM, soutien au financement de l'accès au logement ...).
- ➔ **Orientation vers une solution logement adaptée** au regard de la situation de chaque jeune (résidences Habitat Jeunes, ALT, sous-location, ...).
- ➔ **Accompagnement lié au logement** : après prise en compte de la situation du jeune, un besoin d'accompagnement peut être repéré et des orientations préconisées. Ces orientations vers les dispositifs spécifiques du service sont validées dans le cadre d'une commission hebdomadaire.

GESTION ET MÉDIATION LOCATIVE DE 140 APPARTEMENTS répartis sur 6 communes de Nantes Métropole et gérés selon différents dispositifs :

- **Dispositif logement temporaire** : l'accompagnement en ALT est contractualisé mensuellement avec des objectifs précis d'insertion.

- **Intermédiation locative**, avec différentes étapes : la prospection, la prise à bail d'un appartement dans le parc privé, la gestion du logement et l'accompagnement du ménage dans le cadre d'une contractualisation trimestrielle.

- **Accompagnement en sous location ou en bail glissant** pour travailler de façon plus longue les apprentissages de la gestion d'un logement. L'accompagnement lié au logement conduit est subordonné à l'adhésion des ménages et est exercé par un travailleur social diplômé d'État.

L'ensemble des jeunes accueillis au sein de ces logements en raison de difficultés financières ou sociales, bénéficie d'un accompagnement au logement individualisé visant à favoriser, à terme, l'accès au logement autonome dans les meilleures conditions.

Et des missions spécifiques

CAUTION RÉGIONALE

Cette action permet aux jeunes qui ne peuvent accéder aux dispositifs nationaux de droit commun

en matière de caution, de bénéficier du soutien de la région. En 2018, **118 jeunes** ont ainsi été accueillis et **89 dossiers** de caution ont été réalisés. Cette action du Conseil régional a pris fin en novembre 2018.

SÉCURISATION DES PARCOURS LOGEMENT JEUNES (SDPLJ).

Cette action est une action courte de Sécurisation du parcours logement au moment de l'accès au logement : 1 à 3 rendez-vous. Elle vise à prévenir les situations d'endettement qui pourraient mettre en péril le maintien dans un logement.



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES RÉFUGIÉS DE MOINS DE 25 ANS

Passerelle Logement, gère et coordonne un dispositif d'accueil de jeunes réfugiés de moins de 25 ans depuis 2017. En 2018, 13 jeunes ont été accueillis au sein des résidences Jules Verne et Grand-Voile de Rezé. L'objectif est de permettre à ces jeunes d'accéder à un logement en Habitat Jeunes tout en bénéficiant d'un accompagnement social renforcé autour de l'apprentissage du français, de la formation, de l'emploi et du logement, en lien avec les partenaires du territoire.

Dans le cadre de ce dispositif, les jeunes accueillis sont âgés de 18 à 25 ans et réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire. Ils sortent prioritairement des structures dédiées aux demandeurs d'asile. L'orientation vers ce dispositif se fait via une demande SIAO.

Cette expérimentation renforce encore un peu plus les échanges interculturels entre les jeunes résidents, l'ouverture au monde. Il véhicule également les valeurs de solidarité et de citoyenneté portées par l'association. Ce projet a été conforté en 2019 avec l'accueil de 18 jeunes.





DES PÔLES D'ACTIVITÉS

L'animation

De nombreuses actions d'animation sont développées au quotidien au sein de chaque établissement ou service. Elles visent à favoriser la rencontre entre les jeunes, l'accès à la culture, aux loisirs, au sport et à favoriser l'apprentissage de l'autonomie des jeunes que nous accueillons.

DES ACTIONS COLLECTIVES PARTAGÉES

Depuis plusieurs années, nous développons des actions partagées entre les établissements, permettant la rencontre et une approche collective dynamique au sein des équipes d'animation. La mise en place d'une réunion de coordination des équipes avec un pilotage assuré de façon alternée par des animateurs crée et amplifie cette dynamique.

L'ANIMATION DE PASSERELLE LOGEMENT

Les animations collectives auprès des jeunes sous-locataires complètent les actions individuelles de Passerelle Logement. Elles ont pour objectifs de participer à des résultats concrets en termes de bien-être et d'inclusion sociale. Elles renforcent l'échange de connaissances à partir des points de vue et des besoins des jeunes et permettent de reconnaître leurs aptitudes et compétences personnelles. En 2018, 11 actions collectives ont été conduites, mobilisant **71 personnes**.

Le Réseau de Compétences et de Savoirs

Les échanges de savoirs entre résidents existent depuis toujours dans chacune de nos structures. Début 2017, nous avons souhaité les valoriser et les développer en favorisant les rencontres des jeunes au sein de nos 4 résidences et avec le service logement « Passerelle ». Sous forme d'échanges individuels ou d'ateliers collectifs, le RCS permet à chacun de s'enrichir personnellement et gratuitement.

En 2018, nous avons proposé 4 ateliers collectifs :

- **50 participants**
- **38 résidents** concernés par cette action dont 22 hommes et 16 femmes.

Nous avons débuté par un forum à Océane, où les résidents ont présenté leurs savoirs sous forme de stands.



HIP-HOP

Une séance de Hip-hop a été assurée par Martial et Willem au gymnase Gigant / Embarcadère : 14 résidents ont participé à cette soirée ! Les cours de danse se poursuivent et sont proposés régulièrement aux jeunes de l'association.



DESSIN

Un atelier dessin / bande dessinée a été proposé par Valentin, jeune passionné en formation dans ce domaine, à Jules Verne : 6 résidents ont découvert sa passion.

À Jules Verne, des jeunes se rencontrent régulièrement pour des cours d'espagnol.

À Embarcadère, un résident soudanais s'est mis en relation avec une résidente professeure de Français Langues Étrangères. Il a également été soutenu dans son apprentissage du Français par une autre résidente qui avait du temps libre à la fin de son contrat.

À Océane, 2 résidents se sont entraînés sur des réparations de vélos, ils se rencontrent notamment le week-end lorsque l'équipe d'animation n'est pas présente, une parfaite illustration de la démarche du réseau de compétences et de savoirs !

L'ACCOMPAGNEMENT & LA PRÉVENTION

La commission Solifonds

Elle consiste à mettre en œuvre, avec les jeunes, **une démarche de projet participatif** pour développer des actions d'animation au sein des résidences ou services consistant à **favoriser la prise de responsabilité et d'initiative. L'objectif est aussi de permettre les échanges et les savoir-faire pour valoriser les compétences.** La commission Solifonds est abondée par une cotisation mutualiste de l'ensemble des résidents et sous locataires de l'association. Dans ce cadre, des aides individuelles peuvent également être attribuées sous la forme de dons ou de prêts.

Organisation de la commission Solifonds :

- Une réunion chaque mois et plus en cas de demande de prêts ou de dons de la part d'un résident,
- Évaluation des demandes d'aides individuelles et les projets collectifs des jeunes,
- Fonds gérés par les résidents avec le soutien des animateurs, leur utilisation étant validée par les membres du Conseil d'administration siégeant dans la commission.



En 2018,

- > **10** commissions Solifonds ont été organisées (en moyenne : 9 jeunes / séance).
- > **22** projets collectifs soutenus
- > **25** aides individuelles (16 dons et 9 prêts) attribuées.

Un budget annuel d'environ **12 220 €**

Des thématiques reviennent de façon récurrente dans les projets collectifs développés :

- Le partage de compétences
- les échanges culturels
- la convivialité, le bien-être...



Le développement durable

Depuis plusieurs années, les équipes d'animation sensibilisent les jeunes à leur impact sur l'environnement. De nombreux projets ont été mis en place au sein des résidences :

EMBARCADÈRE

Intitulé du projet : « L'atelier tout faire soi-même »

Contexte : Dans un souci de réduire notre impact environnemental, une résidente sensibilisée à l'écologie a transmis son savoir-faire dans la conception d'éponges et de produits ménager (réduction des déchets).

Objectifs : Montrer la facilité de créer nos propres produits ; sensibiliser à l'efficacité de ceux-ci et à leur faible impact environnemental (apprendre à mieux consommer).

Réalisations : Atelier de création d'éponges en tissu et de liquide vaisselle et mise à disposition du matériel et des recettes afin de les fabriquer soi-même.

GRAND-VOILE

Intitulé du projet : « Développer et diversifier le pôle développement durable »

Contexte : En 2014, plusieurs pôles ont vu le jour afin d'orienter, questionner et sensibiliser les résidents autour de questions de la vie quotidienne.

Objectif : Améliorer l'efficacité du pôle développement durable en diversifiant ses fonctions : un espace documentation, un affichage, trois tiroirs (recyclage) et un espace pour le troc.

Réalisations : Afin de rendre cet espace plus esthétique et dynamique, il a été pensé une nouvelle manière de le concevoir et de le pratiquer. Dominique (technicien de maintenance), a donc conçu ce pôle à partir de bois de palette.

OCÉANE

Intitulé du projet : « Les petits poussets d'Océane ».

Contexte : L'envie de réaliser un projet favorisant l'émulation collective, l'entraide et un esprit de groupe en se servant de la réalisation et de l'entretien des carrés potagers.

Objectifs : Acquérir des savoir-faire techniques, développer ses compétences interpersonnelles et s'insérer socialement.

Réalisations : Entretien des carrés potagers et création d'une « Tour à fraise » avec l'aide de Yannick (technicien de maintenance).

PASSERELLE LOGEMENT

Intitulé du projet : « Sensibiliser sur notre consommation d'énergie et son impact (Les éco-gestes) »

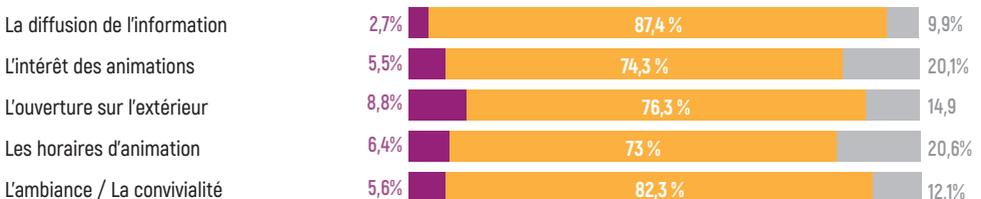
Contexte : Lors des soirées dédiées aux « éco-gestes », un petit groupe de jeunes se réunit chez un résident ou à l'éco-appart afin d'échanger sur son empreinte énergétique.

Objectifs : Assurer un moment convivial autour d'un sujet d'actualité afin de partager et d'échanger ses connaissances et pratiques en termes de gestion des énergies.

Réalisations : En plus des soirées, un Kit énergie est remis aux jeunes lors d'une visite à domicile contenant des accessoires, dont un livret de conseils, un thermomètre, un sablier de douche et une ampoule basse consommation.



Les animations



■ Pas satisfait(e) ■ Satisfait(e) ■ Pas concerné(e)



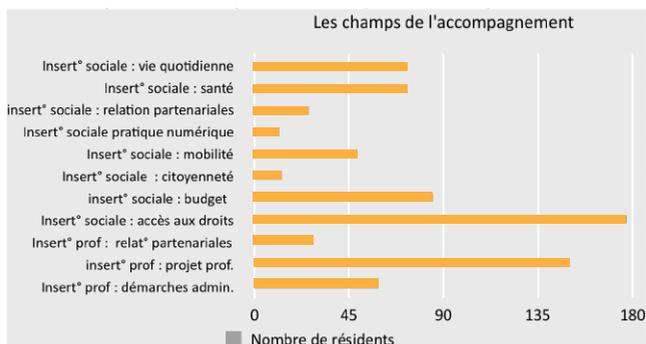
L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Chaque résident accueilli au sein de l'une de nos résidences se voit proposer un accompagnement personnalisé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle. Cet accompagnement est mis en place par les intervenants socio-éducatifs dans le cadre d'un projet d'accompagnement personnalisé.

On constate que, dans le cadre de suivis individualisés des résidents, l'accès aux droits, le projet professionnel et le budget représentent une part importante des accompagnements. Une situation peut parfois devenir complexe au fur et à mesure de l'accompagnement et nécessiter l'appui d'interlocuteurs extérieurs (Assistante sociale de secteur, professionnels de santé, conseillers mission locale...). L'orientation vers des personnes ressources fait partie intégrante des missions des intervenants socio-éducatifs. Notre intervention doit se limiter à ce que nos moyens nous permettent de

mettre en œuvre, sans oublier que le jeune devra avoir acquis des connaissances qu'il pourra réutiliser lorsqu'il quittera la résidence.

Sur les **761 jeunes hébergés**, environ **30 %** bénéficient d'un accompagnement. Pour nombre d'entre eux, nous les accompagnons dans leur accès au droit ou dans l'activation d'aides auxquelles ils peuvent prétendre (dossier CMU, Aide Mobili Jeunes d'Action logement, Aide Alimentaire, soutien administratif, etc.).



L'accompagnement personnalisé



■ Pas satisfait(e)
 ■ Satisfait(e)
 ■ Pas concerné(e)

”

Un bon accompagnement avec des conseils adaptés.

”

Toujours à l'écoute pour nous aider quand on en a besoin.

”

Il y a un vrai suivi, ce qui permet de ne pas être perdu dans toutes les démarches administratives.

”

Accompagnement de qualité concernant le retour à l'emploi, notamment sur la préparation de l'entretien d'embauche.



LE LOGEMENT

L'objectif de l'Edit de Nantes Habitat Jeunes est de mettre à la disposition des jeunes, en situation de mobilité géographique et/ou sociale, une gamme de logements temporaires de qualité, adaptée à la diversité de leur situation et de leurs ressources.

Pour cela, une grande vigilance est apportée :

- au coût du logement,
- à l'entretien et la qualité des logements proposés.

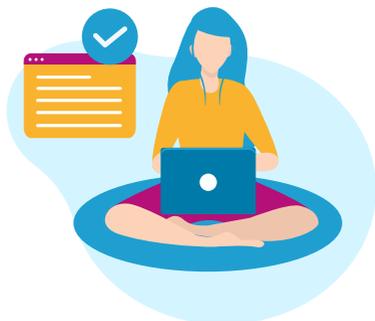


Conformément à la réglementation, toutes nos résidences possèdent des logements permettant l'accueil de personnes à mobilité réduite. Des partenariats sont développés avec divers organismes pour permettre l'accueil de personnes avec différents types de handicap, pouvant leur permettre ainsi, dans un cadre sécurisé, d'expérimenter l'accès au logement autonome.

LE COÛT DU LOGEMENT

Les jeunes qui vivent dans les résidences Habitat Jeunes doivent s'acquitter à terme échu d'une redevance mensuelle qui comprend le loyer, ainsi que toutes les charges liées au logement (chauffage, électricité, assurance, eau, impôts, etc.).

De ce montant sont déduits les APL dont ils peuvent bénéficier (en fonction de leur situation et de leurs revenus).



L'entretien et la qualité des logements proposés

L'association est vigilante à la qualité et à l'entretien des logements et des espaces collectifs mis à disposition. Chaque année, des **logements sont totalement refaits ou restructurés** avec du mobilier neuf et des aménagements spécifiques. Les espaces collectifs sont l'objet de nos attentions pour permettre des espaces d'accueil agréables à vivre au quotidien. Les équipes d'entretien et de maintenance jouent un rôle important pour garder un niveau de qualité optimum.

Soucieux de permettre aux jeunes de se sentir bien dans leur logement et de se l'approprier, un groupe de travail composé de différents salariés de l'association (agents d'entretien et de maintenance, chargés d'accueil, animateurs, etc.) a élaboré un « pack Déco ».

À près de **85%**, les résidents interrogés sont toujours satisfaits de leur logement, de l'aménagement général des logements et des espaces collectifs.

"Taux d'effort"

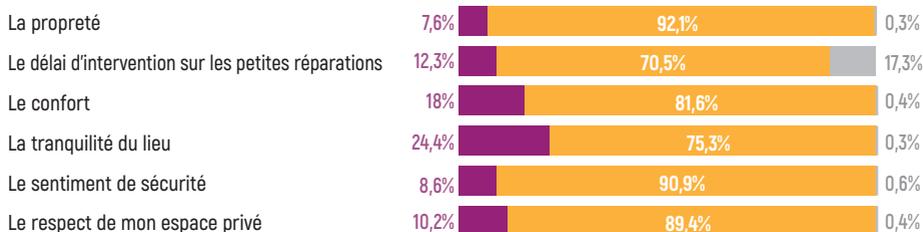
Cet indicateur permet de mesurer la charge que représente le loyer sur le budget des résidents. En 2018, le taux moyen pour l'ensemble des résidences s'élève à 10,83 % (de 8,26 % à 12,54 % selon la résidence).



Le chèque énergie, dispositif d'état d'aide au paiement des dépenses d'énergie, remplace depuis le 01/01/2018 les tarifs sociaux de gaz et d'électricité.

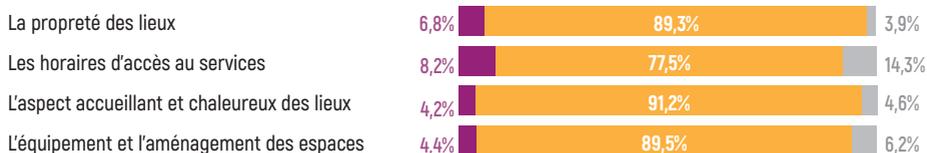
Ce dispositif, que nous avons mis en place fin 2018, permet de faire bénéficier à nos résidents d'une déduction sur le montant de leur redevance d'un montant de 144 € par logement et par an.

Le Logement



■ Pas satisfait(e) ■ Satisfait(e) ■ Pas concerné(e)

Les espaces collectifs

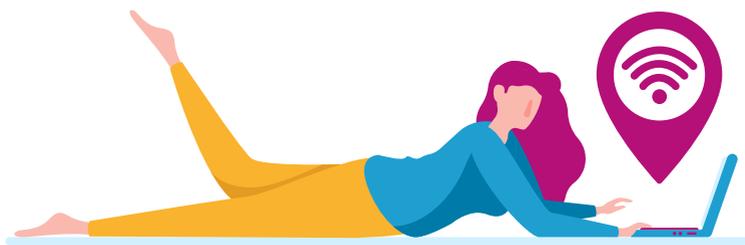


■ Pas satisfait(e) ■ Satisfait(e) ■ Pas concerné(e)

”
Je suis très satisfait
de mon premier
logement.

”
Le calme m'a
beaucoup plu.

”
J'appréciais
vraiment le
logement,
bien équipé et
fonctionnel.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION EN 2018

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

18 personnes physiques sont membres du Conseil d'Administration

4 Conseils d'Administration, 9 réunions de bureau et de nombreux groupes de travail thématiques

LES RESSOURCES HUMAINES

- Au 31 décembre, 52 salariés présents représentaient 43,44 ETP ; 75 % de femmes
- 58 personnes ont pu bénéficier de 1924 h d'actions de formation dont 3 personnes en formations longues qualifiantes (2 CAFDES / 1 DESJEPS).
- Un conseil social et économique élu fin 2018, composé de 2 titulaires et d'une suppléante

LE BUDGET

- Total du budget : **4 483 K€**
- Résultat net comptable : **11 K€**
- Le montant des subventions représente 32 % du total des produits d'exploitation
- Total du bilan : **8 229 K€** dont 66 % de fonds propres
- Capacité d'autofinancement : **316 K€**

Des appuis essentiels

L'action de l'association est soutenue par des partenaires financiers qui nous accompagnent depuis de nombreuses années, sans qui les projets ne pourraient se réaliser : différents services de l'État, DDCS, DDTM, ARS, etc., le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil départemental de Loire-Atlantique, les villes de Nantes, Rezé, Saint-Herblain, la Chapelle-sur-Erdre, la CAF de Loire-Atlantique et la CNAF, Action Logement.



3 PÔLES ET UN SERVICE DÉDIÉ

L'Édit de Nantes Habitat Jeunes regroupe 3 pôles répartis sur le territoire de l'agglomération, et un service logement : Passerelle Logement intervenant sur l'ensemble de l'agglomération.

- Pôle Saint-Herblain -

Rés. Océane

82 logements

1 rue Vasco de Gama - 44800 Saint Herblain
Tél : 02 51 80 58 59 - oceane@edit-nantes.fr

Rés. Foyer Soleil Héol

15 logements

38 rue Lucie Aubrac - 44800 Saint Herblain
oceane@edit-nantes.fr

- Pôle Nantes Centre -

Rés. Embarcadère

82 logements

1 à 7 rue de Gigant - 44100 Nantes
Tél : 02 40 73 41 46 - embarcadere@edit-nantes.fr

Rés. Foyer Soleil du Château

7 logements

15 rue du Château - 44000 Nantes
embarcadere@edit-nantes.fr

- Pôle Rezé -

Rés. Grand-Voile

93 logements

2 rue Marion Cahour - 44400 Rezé
Tél : 02 51 86 09 00 - grandvoile@edit-nantes.fr

Rés. Quai 37

11 logements

37 rue Alsace-Lorraine - 44400 Rezé
grandvoile@edit-nantes.fr

Rés. Jules Verne

100 logements

2 rue Azucena Villafior - 44400 Rezé -
Tél : 02 52 20 06 69 - julesverne@edit-nantes.fr

Passerelle Logement

110 logements en sous location

15 logements ALT

18 logements intermédiation locative

Accueil - Information - Orientation -
Atelier recherche logement
5 ter rue de Gigant - 44100 Nantes
Tél : 02 40 69 61 72
passerelle@edit-nantes.fr

Édit de Nantes Habitat Jeunes est adhérent de L'Union Régionale et de L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes





Edit de Nantes *Habitat Jeunes*

7, rue Gigant

44100 Nantes

Tel : 02 40 73 41 56

siege@edit-nantes.fr

www.edit-nantes.fr



Bien plus
qu'un logement !